



Poitou-Charentes,
Pays de la Loire et
Bretagne



Résultats 2017 des exploitations ovins viande de l'Ouest

SYNTHESE REGIONALE INOSYS-RESEAUX D'ÉLEVAGE -
POITOU-CHARENTES, PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE



Résultats 2017 des exploitations ovines viande de l'Ouest

Synthèse régionale INOSYS-Réseaux d'Élevage -
Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne

ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER

Rédaction :

Nathalie Augas (Chambre d'agriculture Charente),
Maurane Beaumont (Chambre d'agriculture Pays de la
Loire), Vincent Bellet (Institut de l'Élevage), Laurent Fichet
(Chambre d'agriculture Pays de la Loire), Alain Gouédard
(Chambre d'agriculture Bretagne), Béatrice Griffault
(Chambre d'agriculture Vienne), Gérard Hoppenreys
(Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres), Stéphane Migné
(Chambre d'agriculture Pays de la Loire)

Maquette :

Valérie Lochon (Chambre Régionale d'Agriculture de
Nouvelle-Aquitaine)

Crédits photos :

Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

REMERCIEMENTS

L'équipe du Réseau Ovin Ouest remercie les éleveurs du
Réseau pour leur disponibilité et leurs contributions.

Résultats 2017 des exploitations ovins viande de l'Ouest

SYNTHESE REGIONALE INOSYS-RESEAUX D'ELEVAGE - POITOU-CHARENTES, PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE

SOMMAIRE

Rappel des faits marquants de l'année 2017	5
Analyse par combinaison de productions	7
Spécialisés Ovins.....	7
Ovins-Cultures	9
Ovins-Bovins viande	11
Résultats selon l'ancienneté de l'installation (tous systèmes confondus).....	11
Analyse par type d'atelier ovin.....	13
Bergerie	13
Mixte	15
Herbe.....	17
Résultats par conduite de la reproduction.....	18
Résultats par type génétique	18
Analyse du coût de production	19
Variabilité	19
Bergerie	21
Mixte	23
Herbe.....	25
Annexes	26
Lexique	30

Avant-propos

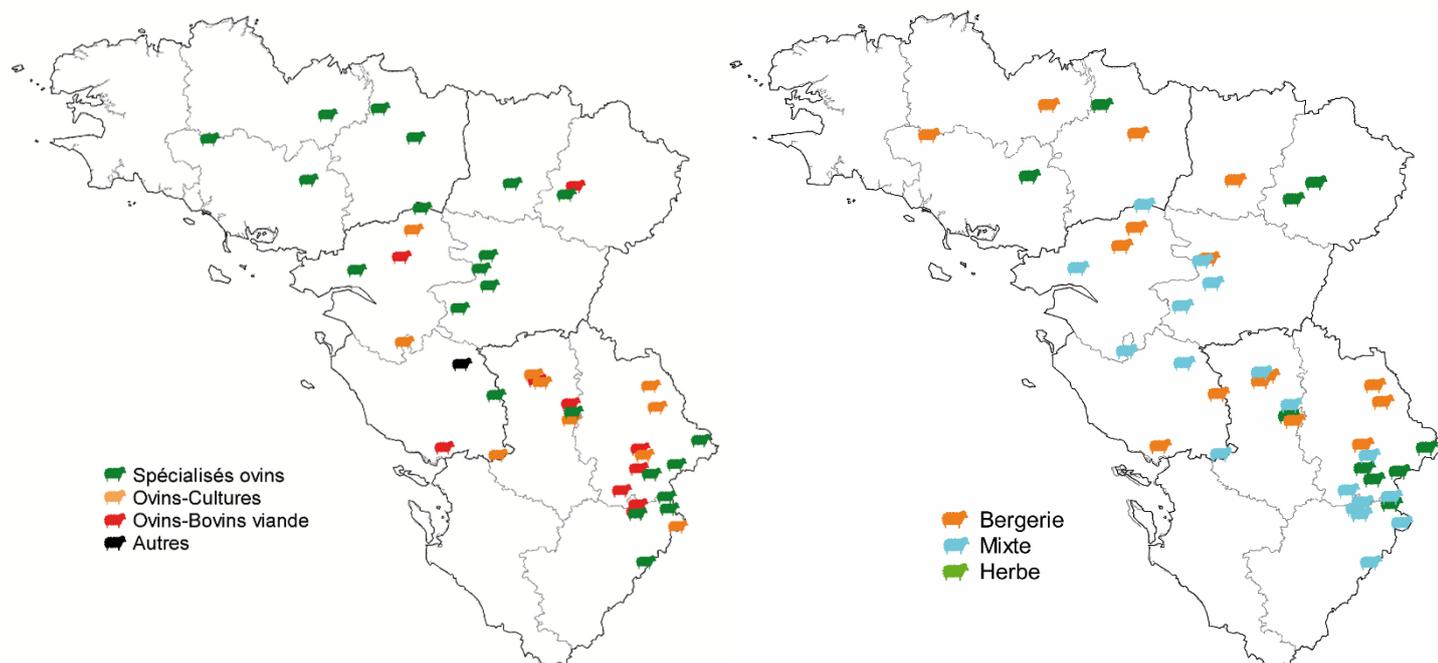
Cette synthèse porte sur les résultats techniques et économiques de 43 fermes ovines du dispositif INOSYS-Réseaux d'élevage pour les régions Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne.

L'analyse est conduite selon deux entrées typologiques :

- Par **combinaison de productions** : exploitations spécialisées, avec grandes cultures ou bovins viande. Cette entrée est privilégiée pour la présentation des résultats économiques globaux, compte tenu du poids des autres ateliers. Quelques exploitations hors Socle national peuvent présenter d'autres combinaisons de productions (volailles essentiellement) et ne sont pas intégrées dans cette partie de l'analyse. Les résultats techniques par combinaison de production sont présentés en annexe (p 26), de même que les coûts de production (p 29).
- Par **conduite alimentaire de l'atelier ovin** : typologie privilégiée pour l'analyse des résultats techniques et du coût de production. Cette typologie est basée sur trois groupes :
 - Bergerie : toutes les lactations sont conduites en bergerie, de même que l'engraissement des agneaux ;
 - Mixte : une partie des lactations est conduite au pâturage, le plus souvent au printemps ;
 - Herbe : au moins une partie des agneaux sont maintenus au pâturage après sevrage, le plus souvent avec complémentation.

Figure 1 : Localisation des exploitations
Conduite par combinaison de productions

Conduite par type d'atelier

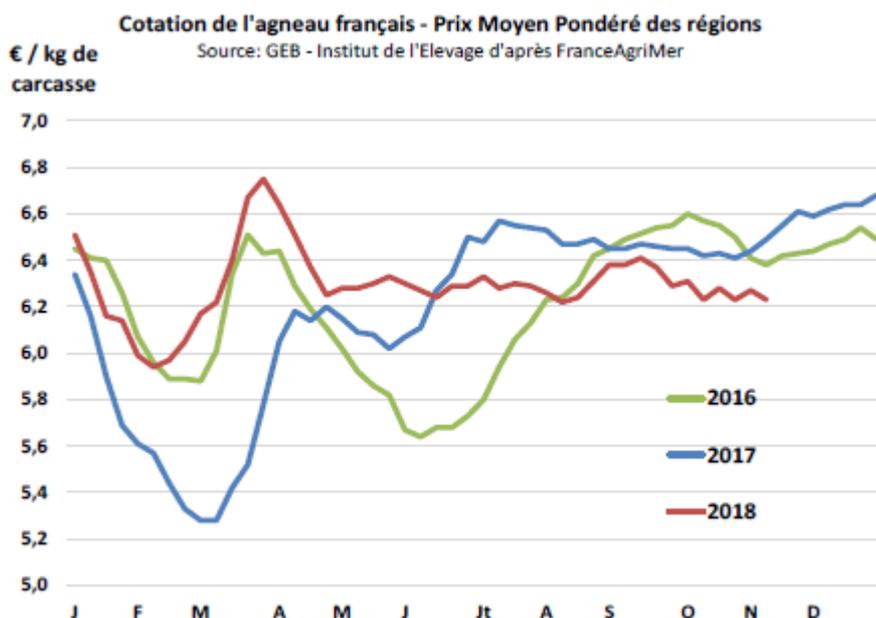


RAPPEL DES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2017

Les résultats des premiers agnelages ont parfois été impactés par la sécheresse de l'automne 2016 (baisse de prolificité, décalage de fécondation). La sécheresse du printemps 2017 s'est généralement traduite par de moindres récoltes de stocks fourragers, sauf en Bretagne, même si la qualité était là. Selon les secteurs, le pâturage d'automne a parfois permis de compenser partiellement le manque de stocks. Dans le sud Vienne et le nord Charente, ces conditions climatiques peuvent expliquer de moins bons résultats de fertilité et prolificité sur les agnelages d'automne, de même que les nombreuses interventions dans la zone de propagation de la « nouvelle » myiase (*Wolfarthia magnifica*). Cette propagation a également conduit certains éleveurs à rentrer précocément les agneaux en bergerie.

Sur l'ensemble de l'année, le prix des agneaux est resté stable par rapport à 2016 (-0,2%), mais comme en 2013 et 2016 la courbe des prix a favorisé les systèmes plus herbagers, vendant davantage au 2ème semestre, par rapport aux plus intensifs, aux ventes plus précoces. Les prix des aliments et engrais ont continué de reculer légèrement, mais l'inflation a repris sur les carburants. L'aide ovine a reculé de près de 4%, tandis que la poursuite de la convergence des aides découplées a favorisé les systèmes herbagers au détriment des plus intensifs. Les retards de paiement des primes ont continué à peser sur les trésoreries, d'où la poursuite d'impasses sur la fertilisation, l'implantation de prairies, voire la complémentation des brebis.

Figure 2 : Evolution de la cotation nationale du prix de l'agneau



La conjoncture 2018 a été marquée par des cours de l'agneau plus réguliers, la progression sur le 1er semestre compensant le léger recul sur le 2nd semestre. Elle va aussi connaître un stabilisateur de 95% pour l'ICHN, alors que l'échéance de la refonte de la carte des zones défavorisées se rapproche. 200 éleveurs sont concernés en Vienne, et 1 200 éleveurs en Deux-Sèvres (toutes productions confondues) pour un montant moyen de 8 800 € par exploitation. Ces exploitations ne devraient toucher que 80% de l'ICHN en 2019 puis 40% en 2020, avant l'arrêt complet du versement en 2021.

Tableau 1
Résultats des systèmes Spécialisés Ovins

Structure	Systèmes Spécialisés Ovins			2017
	Fourragers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est	Vos résultats
Nombre d'exploitations	5	9	6	
Main-d'œuvre en UMO	1,6	1,3	1,3	
SAU	74	83	122	
% Herbe	65%	86%	89%	
Brebis	615	512	716	
% UGB OV	100%	100%	100%	

Système fourrager				
Chargement en UGB/ha SFP	2,1	1,0	1,0	
Chargement en brebis/ha SFPO	12,9	7,3	6,9	
% maïs dans la SFP	3%	0%	0%	
N minéral/ha Surface en Herbe	8	14	26	
Fourrages en TMS/UGB	1,9	1,6	0,9	
Kg MS/brebis	290	231	137	

Economie globale				
Produit Brut Total €/UMO	143 050	110 460	113 730	
% aides sur PBT	26%	34%	50%	
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	45 820	32 870	43 090	
Charges de Mécanisation en €/ha	580	312	214	
% annuités/EBE	57%	50%	27%	
Revenu Disponible €/UMO	19 100	16 190	32 480	

ANALYSE PAR COMBINAISON DE PRODUCTIONS

Spécialisés Ovins

Des consommations de stocks nettement moindres pour les herbagers

Les structures moyennes diffèrent très fortement entre le bassin Est (Montmorillonnais et Confolentais) et le bassin Ouest (Deux-Sèvres, Pays de la Loire et Bretagne). Pour une main-d'œuvre identique, les Herbagers du bassin Est disposent de surfaces et de cheptels nettement plus importants que leurs homologues du bassin Ouest, ce qu'il faut nuancer par des potentiels agronomiques et fourragers généralement inférieurs. En 2017, les systèmes Herbagers ont globalement bénéficié de conditions météorologiques moins défavorables qu'en 2016.

Peu de maïs et peu d'engrais, même chez les fourragers

La distinction entre Fourragers et Herbagers est basée sur le chargement (seuil d'1,4 UGB/ha SFP, soit 9,3 brebis/ha SFPO), comme l'illustrent les moyennes très différenciées : 2,1 UGB/ha SFP pour les Fourragers contre 1,0 pour les Herbagers. Les chargements les plus élevés du groupe des Fourragers correspondent à des petites structures bretonnes. Fort logiquement, le pourcentage de prairies est un peu plus élevé chez les Herbagers que chez les Fourragers. Malgré le niveau de chargement, les Fourragers cultivent peu de maïs ensilage (3 % de la SFP), ce qui est classique chez les éleveurs ovins. Ils utilisent également peu d'engrais minéral : 8 unités d'Azote/ha d'herbe en moyenne, et même moins que les Herbagers ! A chargement identique, les Herbagers de l'Ouest utilisent 1,6 tonne/UGB de matière sèche stockée, contre 0,9 tonne pour les Herbagers de l'Est : ces derniers recourent davantage au pâturage hivernal que leurs collègues de l'Ouest, avec une moindre part d'agnelages de contre-saison.



Les Herbagers du bassin Est bénéficient du 2nd pilier de la PAC

L'efficacité économique, mesurée par le rapport EBE sur Produit Brut, est de l'ordre d'un tiers pour les systèmes du bassin Ouest, Fourragers ou Herbagers (respectivement 32% et 29%), contre plus de 37 % pour les systèmes Herbagers du bassin Est. Ceci s'explique pour partie par la part d'aides dans le produit, supérieure de 16 points par rapport aux Herbagers de l'Ouest (effet de l'ICHN) et de 24 points par rapport aux Fourragers (les MAEC concernent le plus souvent des Herbagers, hors Bretagne). Les taux moyens d'annuités sur EBE augmentent légèrement par rapport à 2016 et sont compris entre 27 et 57 %. Une disparité importante subsiste pour le revenu disponible par UMO selon les systèmes, avec plus de rentabilité, moins d'annuités/EBE et de charges de mécanisation pour les systèmes Herbagers de l'Est.

Tableau 2
Résultats des systèmes Ovins-Cultures

Structure	Systèmes Ovins-Cultures		2017
	Fourragers	Herbagers	Vos résultats
Nombre d'exploitations	4	6	
Main-d'œuvre en UMO	1,5	1,5	
SAU	130	167	
% Herbe	37%	51%	
Brebis	668	564	
% UGB OV	100%	100%	

Système fourrager			
Chargement en UGB/ha SFP	1,8	1,0	
Chargement en brebis/ha SFPO	12,2	6,9	
% maïs dans la SFP	6%	0%	
N minéral/ha Surface en Herbe	49	23	
Fourrages en TMS/UGB	1,7	1,6	
Kg MS/brebis	263	239	

Economie globale			
Produit Brut Total €/UMO	168 500	144 830	
% aides sur PBT	24%	35%	
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	49 810	49 460	
Charges de Mécanisation en €/ha	530	285	
% annuités/EBE	41%	51%	
Revenu Disponible €/UMO	30 190	24 300	

Ovins-Cultures

Des systèmes qui bénéficient de marges de manœuvre spécifiques

Les systèmes Ovins-Cultures Fourragers sont localisés dans le bassin Ouest, avec en moyenne 130 ha et 668 brebis, et un chargement compris entre 1,7 et 1,9 UGB/ha. Les Herbagers sont très majoritairement situés dans le bassin Est, Vienne et Charente, avec des surfaces plus grandes mais avec une taille moyenne de troupeau inférieure de 100 brebis et un chargement plus variable, de 0,9 à 1,4 UGB/ha. Les 2 Fourragers qui recourent au maïs ensilage ont doublé sa part dans la SFP, pour sécuriser leurs systèmes. En complément, les éleveurs aussi bien Fourragers qu'Herbagers ont dû refaire leurs stocks mis à mal par la sécheresse 2016, ce qui peut expliquer une fertilisation minérale plus importante. Si la consommation de fourrage est stable pour les Fourragers (260 kg/brebis), celle des Herbagers retrouve un niveau normal (240 kg/brebis), après la sécheresse de 2016.

Deux tiers de concentrés prélevés

La valorisation de CIPAN par les brebis a permis de faire des économies de fourrages et de concentré. Comme pour les fourrages, la consommation totale de concentré par brebis est plus élevée pour les Fourragers (240 kg/brebis) que pour les Herbagers (213 kg/brebis). En conséquence, le montant des charges d'alimentation directe est de 87 €/brebis pour les Fourragers contre 67 €/brebis les herbagers. Les taux d'autonomie en concentré sont proches : 58% pour les premiers et 55% pour les seconds. La productivité numérique reste en faveur des Fourragers : 1,15 contre 1,09 pour les Herbagers.



Une embellie après la catastrophe de 2016

Ces systèmes ont bénéficié de conditions bien meilleures pour les cultures, tant au niveau des rendements que des prix de vente, après une année 2016 catastrophique. Cela a permis de compenser des prix d'agneaux en recul sur le premier semestre. Le produit brut progresse de plus de 13 000 €/UMO pour les Fourragers et de près de 16 000 €/UMO pour les Herbagers. Les EBE sont moyens sont identiques dans les deux systèmes, mais il existe une forte variabilité au sein de chaque système (écart de 20 000 € pour les Fourragers et 29 000 € pour les Herbagers). Le revenu disponible atteint 30 000 €/UMO pour les Fourragers et plus de 24 000€/UMO pour les Herbagers.

Tableau 3
Résultats des systèmes Ovins-Bovins viande

Structure	Systèmes Ovins-Bovins viande		2017
	Fourragers	Herbagers	Vos résultats
Nombre d'exploitations	5	5	
Main-d'œuvre en UMO	1,8	2,1	
SAU	157	174	
% Herbe	64%	76%	
Brebis	421	498	
Vaches allaitantes	83	60	
% UGB OV	29%	47%	

Système fourrager			
Chargement en UGB/ha SFP	1,8	1,2	
% maïs dans la SFP	16%	4%	
N minéral/ha Surface en Herbe	64	20	
Fourrages en TMS/UGB	2,2	2,3	

Economie globale			
Produit Brut Total €/UMO	160 080	121 290	
% aides sur PBT	25%	41%	
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	71 670	43 170	
Charges de Mécanisation en €/ha	389	291	
% annuités/EBE	46%	49%	
Revenu Disponible €/UMO	37 020	21 890	



Ovins-Bovins viande

De forts enjeux en matière de travail

Ces systèmes mixtes Bovins-Ovins combinent 2 ateliers de taille conséquente qui nécessitent une organisation, un suivi et des équipements spécifiques. Ils mobilisent généralement 2 unités de main-d'œuvre et dans la plupart des cas sont le fait de sociétés (GAEC ou EARL).

Les effectifs moyens des 2 ateliers sont respectivement de 459 brebis et 71 vaches, sur une surface moyenne de 165 ha, dont 64 % d'herbe, 10 % de maïs ensilage et le reste en céréales autoconsommées. Les structures moyennes des sociétés sont de 2,4 UMO, 198 ha, 587 brebis et 89 vaches, contre 1,1 UMO, 115 ha, 192 brebis et 44 vaches pour les exploitations individuelles. La conduite de deux ateliers animaux se traduit par une charge de travail potentiellement plus élevée, notamment lors des mises-bas, plus facile à gérer en structure sociétaire. Il n'y a pas de différence significative dans la productivité.

Valoriser les complémentarités entre bovins et ovins

La complémentarité des deux productions sur le plan fourrager, permet aux brebis de valoriser toutes les prairies en fin d'automne-hiver, période où les bovins ne peuvent plus y accéder. Le gradient d'intensification fourragère entre Herbagers et Fourragers se mesure par le chargement (respectivement 1,2 et 1,8 UGB/ha SFP), la part d'herbe dans la SFP (76% contre 64%), et la fertilisation minérale azotée des prairies (20 unités/ha contre 64). Les Herbagers utilisent également moins de concentré, avec 7,7 kg par kg de carcasse d'agneau produit, contre 9,1 kg pour les Fourragers.

De bons résultats économiques, malgré les capitaux plus importants

Bénéficiant de structures de plus grande dimension, les éleveurs mixtes Ovins-Bovins obtiennent en moyenne un EBE/UMO supérieur de près de 20 000 € par rapport à celui des spécialisés (57 420 €/UMO contre 39 170 €/UMO). Cette différence est divisée par 2 pour le revenu disponible après annuités : 29 450 €/UMO pour les éleveurs Ovins-Bovins et 21 080 €/UMO pour les spécialisés.

RESULTATS SELON L'ANCIENNETE DE L'INSTALLATION (tous systèmes confondus)

	Croisière	Installation < 5 ans
Nombre d'exploitations	32	8
Produit Brut Total €/UMO	132 500	137 670
% aides sur PBT	35%	29%
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	46 310	46 440
% annuités /EBE	44%	54%
Revenu Disponible €/UMO	25 630	22 120

Sur les 40 exploitations analysées selon la combinaison de productions, 8 sont concernées par une installation depuis moins de 5 ans. Ce groupe est marqué par l'importance des GAEC (6 sur 8, dont 3 spécialisés), qui permettent une transmission progressive des exploitations (existence d'une troupe ovine, reprise du capital par le nouvel associé, expérience des associés déjà présents...). Rapporté à l'UMO l'EBE moyen est du même niveau que pour les exploitations en croisière, mais le poids des annuités minore le revenu disponible de 3 500 €/UMO.

Tableau 4
Résultats techniques du groupe Bergerie

Structure	Bergerie		2017
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	14	-	
Brebis	514	405	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,0	0,9	
brebis /UMO OV	549	455	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	50%	49%	
Taux de mise bas	96	106	
Taux de prolificité	177	189	
Taux de mortalité	20	18	
Taux de productivité numérique	136	165	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	9,6	8,6	
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	270	341	
Concentré total (kg/brebis)	241	212	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	9,9	6,5	
% concentré prélevé	52%	60%	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	19,0	19,7	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,56	6,86	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	200	244	
Charges Opérationnelles	94	92	
dont Charges d'Alimentation Directe	56	49	
dont Charges Surface Fourragère	13	23	
dont Frais vétérinaires	8	6	
dont autres Frais d'Élevage	16	14	
Marge Brute	106	152	

(* tri sur la marge brute par brebis)

ANALYSE PAR TYPE D'ATELIER OVIN

Bergerie

Baisse du taux de mise bas et de la productivité

14 exploitations constituent ce groupe (17 en 2016) avec en moyenne 549 brebis par UMO. La part des agnelages de contre-saison reste élevée, à 50 % en moyenne, avec une volonté d'intensification de la conduite de la reproduction de l'atelier ovin et la recherche de périodes de vente favorables. Cependant, le taux de mise bas, 96 % en moyenne en 2017, est en retrait de 4 points par rapport à 2016. Les taux moyen de prolificité et mortalité agneaux étant comparables à 2016, la productivité numérique des brebis perd 9 points à 136 % (145 % en 2016). Comme en 2016, des marges de progrès existent, notamment sur la mortalité des agneaux (moyenne de 20 %). Le résultat du quart supérieur, avec une productivité numérique de 165 %, est d'abord lié à un meilleur taux de mise bas (+10 points), à une prolificité supérieure (+12 points) et un plus faible taux de mortalité des agneaux (-2 points).



Près de 10 kg de concentré/kg produit

Dans un contexte de surface limitée à bon potentiel, le chargement moyen observé dans ce groupe est d'environ 10 brebis/ha de SFPO. La consommation de fourrages stockés est en moyenne de 270 kg de MS par brebis (340 kg pour le quart supérieur) et de 241 kg de concentré par brebis (212 kg pour le quart supérieur). Il en résulte une consommation de 9,9 kg de concentrés pour produire un kilo de carcasse (+1 kg/2016). Le quart supérieur quant à lui arrive passe de 8,3 kg en 2016 à 6,5 kg/kg de carcasse produit en 2017.

Le poids moyen des agneaux est stable par rapport à l'année précédente à 19,0 kg de carcasse. Le prix moyen quant à lui progresse de 15 centimes au kg de carcasse (6,71 vs 6,56). En 2017, le produit brut augmente plus que les charges opérationnelles, aussi on observe une progression de la marge brute moyenne de 6 € par rapport à 2016 (106 € vs 100 €). La marge atteint même 156 € pour le quart supérieur (+9 €/2016).

Tableau 5
Résultats techniques du groupe Mixte

Structure	Mixte		2017
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	22	-	
Brebis	586	659	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,1	1,4	
brebis /UMO OV	553	498	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	33%	30%	
Taux de mise bas	94	97	
Taux de prolificité	165	184	
Taux de mortalité	18	15	
Taux de productivité numérique	128	151	
	127	152	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	8,9	9,3	
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	224	221	
Concentré total (kg/brebis)	200	249	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	8,5	8,9	
% concentré prélevé	45%	55%	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,8	18,9	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,94	7,44	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	187	239	
Charges Opérationnelles	79	88	
dont Charges d'Alimentation Directe	47	52	
dont Charges Surface Fourragère	8	7	
dont Frais vétérinaires	7	7	
dont autres Frais d'Élevage	16	21	
Marge Brute	108	151	

(* tri sur la marge brute par brebis)

Mixte

Les conditions climatiques ont pesé sur la consommation

Avec des chargements voisins de 9 brebis par ha et sous l'effet de conditions climatiques plus favorables, permettant une bonne valorisation de l'herbe pâturée à l'automne, les systèmes mixtes se caractérisent par une consommation de fourrages stockés de 200 kg MS par brebis en moyenne, en baisse par rapport à 2016. Dans ces systèmes où la contre-saison représente en moyenne un tiers des agnelages, l'engraissement systématique des agneaux en bergerie contribue à maintenir une consommation de concentré relativement élevée, comprise en moyenne entre 8 et 9 kg par kg de carcasse produit. La faible qualité des fourrages récoltés en 2016 a probablement pesé sur cette consommation de concentrés. Ces systèmes se caractérisent également par une autonomie en concentré voisine de 50 %, les agneaux étant en général finis avec de l'aliment du commerce. Avec un niveau de productivité plus élevé, les élevages du quart supérieur observent une bonne maîtrise de la consommation de fourrages stockés. En revanche, dans ces élevages la consommation de concentré est supérieure à la moyenne, qu'elle soit rapportée à la brebis ou au kg de carcasse produit.



Les meilleures marges tirées par la productivité et les prix

Les résultats du quart supérieur (+ 52 €/brebis de produit brut) se caractérisent d'abord par 23 points supplémentaires de productivité numérique, expliqués principalement par un taux de prolificité plus élevé : 184% contre 165% en moyenne. L'impact de cette productivité sur le produit brut est renforcé par une meilleure valorisation des agneaux (+ 0,50 €/kg) en partie liée à un recours plus important aux circuits courts et à la vente directe. La différence de marge brute (+ 43 €/brebis) ne peut être imputable à une meilleure maîtrise des charges. En effet, malgré un pourcentage de concentré prélevé supérieur de 10 points pour ces élevages du quart supérieur, les charges d'alimentation directe sont plus importantes, en moyenne, avec une consommation de concentré supérieure de presque 500 g par kg produit. Il en va de même pour les frais d'élevage, où les coûts liés à la vente directe pèsent davantage pour les élevages du quart supérieur.

Tableau 6
Résultats techniques du groupe Herbe

Structure	Herbe		2017
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	6	-	
Brebis	557	280	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,1	0,6	
brebis /UMO OV	516	505	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	10%	21%	
Taux de mise bas	82	94	
Taux de prolificité	136	154	
Taux de mortalité	19	15	
Taux de productivité numérique	93	123	
	88	130	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	7,1	8,5	
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	165	205	
Concentré total (kg/brebis)	112	127	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	7,4	5,7	
% concentré prélevé	26%	47%	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,5	18,8	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,75	6,53	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	126	182	
Charges Opérationnelles	52	65	
dont Charges d'Alimentation Directe	29	37	
dont Charges Surface Fourragère	4	11	
dont Frais vétérinaires	6	5	
dont autres Frais d'Élevage	13	12	
Marge Brute	74	118	

(* tri sur la marge brute par brebis)

Herbe

Des conditions climatiques et sanitaires défavorables à la finition des agneaux à l'herbe

Le groupe Herbe ne compte que 6 exploitations cette année, contre 10 l'année passée : certains éleveurs ont dû adapter leurs pratiques, en rentrant la majorité des agneaux dès le sevrage, suite à la sécheresse de 2016 et aux problèmes sanitaires de 2017 (wolfarthia, douve, etc.). Avec des brebis en moins bon état (moins de pâturage à l'automne), plus parasitées et des attaques de myiases plus précoces (surtout pour les systèmes de l'Est), les résultats de reproduction ont été globalement décevants. La productivité moyenne n'est que de 0,93 agneau/brebis, avec notamment un taux de mise bas très faible (82%), et une mortalité assez élevée (19%). La productivité du quart supérieur atteint toutefois 1,23 agneau par brebis, avec un taux de contre-saison plus élevé (21% contre 10%) et une mortalité mieux contrôlée (15%).

Peu de consommation de concentré par brebis

La consommation de concentré par brebis reste très faible, avec 112 kg en moyenne (soit 7,4 kg/kg de carcasse produit), ce système ayant bénéficié de bonnes repousses automnales en 2017, contrairement à 2016. Le quart supérieur est particulièrement performant, avec seulement 5,7 kg/kg de carcasse produit et grâce, avec de plus une part importante de céréales prélevées sur l'exploitation (41 % d'autonomie en concentré).



La marge brute en net recul

Avec un poids de vente supérieur à 2016 (moins de vente en maigre) ce système a pu bénéficier de la remontée des cours de fin d'année avec un prix agneau en moyenne de 125 € contre 108 € en 2016. Mais la marge brute moyenne, 74 €/brebis, est la plus faible des trois groupes. A la faible productivité s'est ajoutée une augmentation des frais d'élevage et vétérinaire de plus de 5 €/brebis. Le quart supérieur affiche cependant une marge de 118 €/brebis, essentiellement grâce à un meilleur taux de productivité et plus d'agnelage de contre saison et donc des ventes d'agneaux supérieur.

RESULTATS PAR CONDUITE DE LA REPRODUCTION

Conduite de la reproduction	Accélééré		Fractionné		Saison	
	Moyenne	Quart supérieur*	Moyenne	Quart supérieur*	Moyenne	Quart supérieur*
Nombre d'exploitations	8	-	28	-	6	-
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	38%	48%	41%	44%	6%	9%
Taux de mise bas	108	109	91	97	83	95
Taux de prolificité OV	176	205	166	178	145	180
Taux de mortalité OV	17	18	19	14	18	10
Taux de productivité numérique	156	183	122	148	103	154

(* tri sur la productivité numérique par brebis)

Suite aux conditions climatiques de 2016, la prolificité est en recul dans tous les groupes. En conséquence, la mortalité marque également une petite baisse, qui ne suffit pas pour stabiliser la productivité numérique. Certains éleveurs ont eu davantage recours à l'accélération pour tenter de maintenir la productivité de leur troupeau. La productivité du quart supérieur du groupe Fractionné atteint presque 1,5 agneau/brebis, seuil dépassé dans les deux autres groupes, mais avec des effectifs plus réduits (quarts supérieurs de 2 élevages).

RÉSULTATS PAR TYPE GÉNÉTIQUE

Type génétique	Race prolifique	Race herbagère
Nombre d'exploitations	5	37
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	46%	33%
Taux de mise bas	103	92
Taux de prolificité OV	209	159
Taux de mortalité OV	20	18
Taux de productivité numérique	172	119

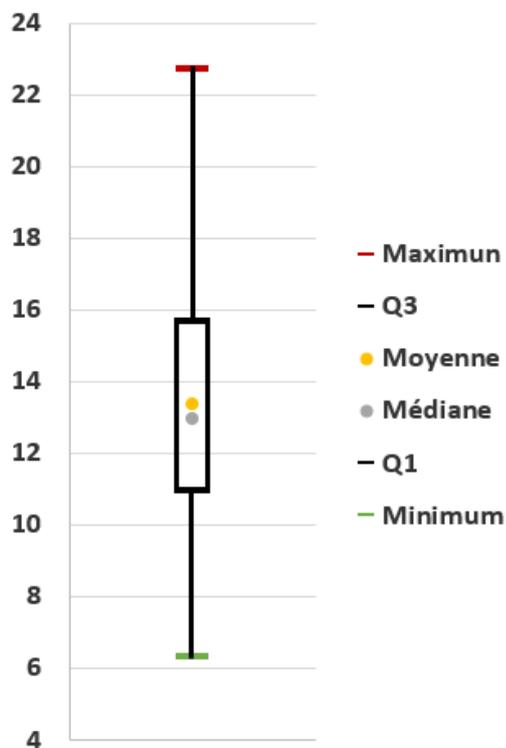
Les 5 troupeaux en race prolifique sont tous localisés en Bretagne ou Pays de la Loire. L'écart de prolificité avec la moyenne des autres troupeaux est de 50 points, mais le taux de mortalité n'est supérieur que de 2 points. 3 des 5 élevages recherchent également une accélération du rythme d'agnelage, comme le montre le taux de mise bas de 103%. Proche de 50%, le taux de contre-saison marque également ne recherche d'intensification. Au final, l'écart de productivité numérique entre les deux groupes est de 55 points.

ANALYSE DU COUT DE PRODUCTION

Variabilité

Graphe 1

Variabilité du coût de production (€/kg de carcasse)



Tous systèmes confondus, avec une rémunération forfaitaire du travail des exploitants portée à 2 SMIC/UMO, le coût de production varie de 6,3 à 22,7 €/kg de carcasse, avec une moyenne de 13,4 €/kg. La moitié des exploitations se situe dans une fourchette d'une amplitude de moins de 5 €/kg : un quart des élevages se situe en-dessous de 11,0 €/kg (Q1 : 1^{er} quartile), et un quart au-dessus de 15,7 €/kg (Q3 : 3^{ème} quartile).

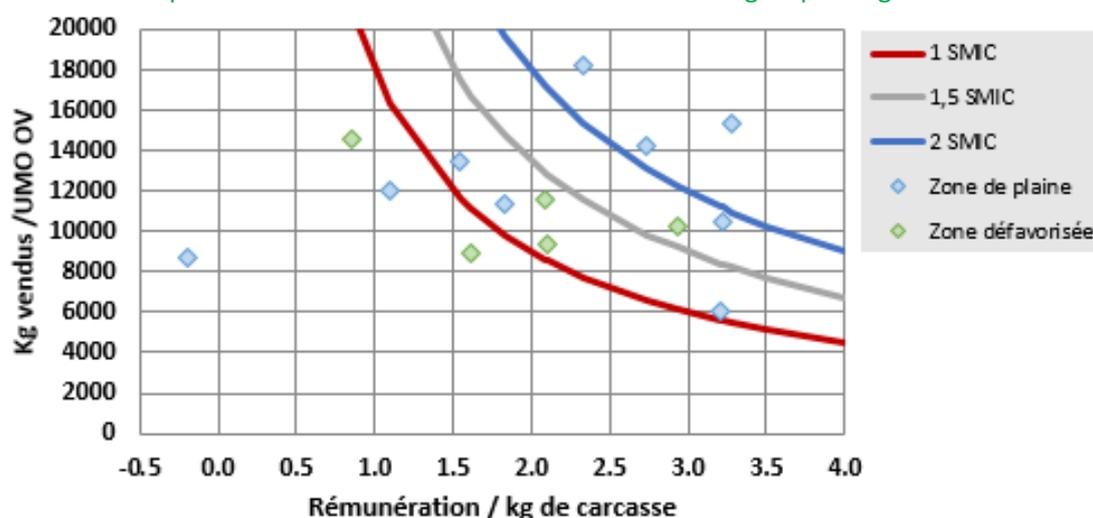


Tableau 7
Tableau de bord du groupe Bergerie

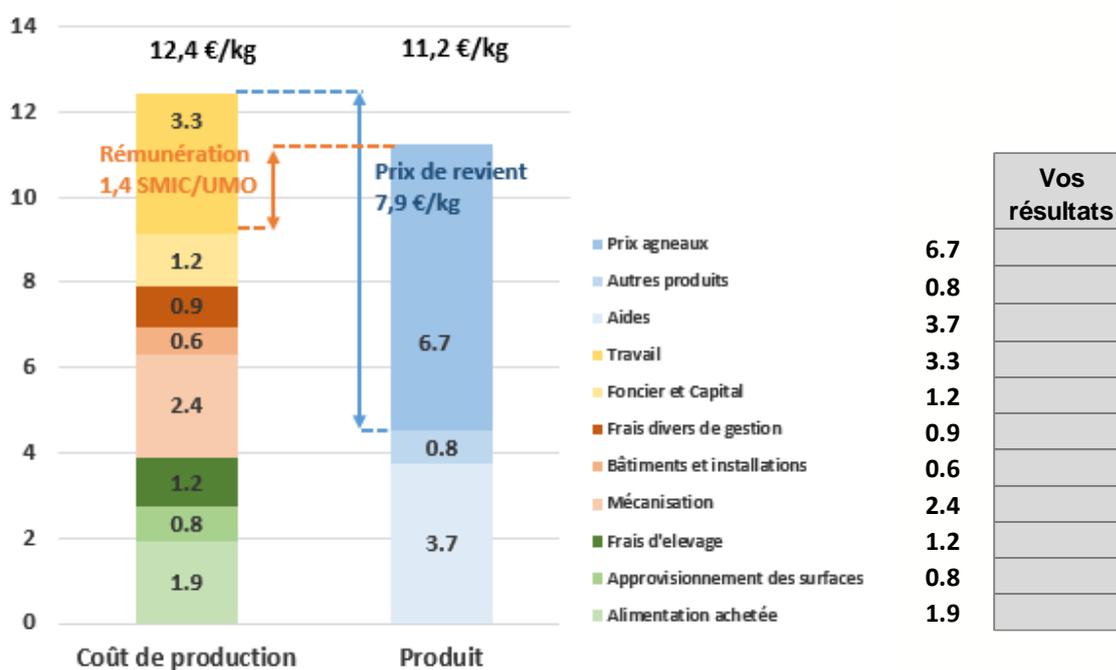
Coût de production	Bergerie		2017
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	16	-	
Produit de l'atelier (€/kgc)	11.2	10.6	
Coût de production hors travail (€/kgc)	9,2	7,7	
Rémunération permise (€/kgc)	2,0	2,9	
Productivité de la main-d'œuvre (kgc/UMO OV)	12 400	13 500	
Rémunération permise (SMIC/UMO OV exploitant)	1,4	2,3	

(* tri sur la rémunération permise par UMO OV exploitant)

Graph 2
Rémunération et productivité du total de la main-d'œuvre OV du groupe Bergerie



Graph 3
Coût de production et Produit de l'atelier du groupe Bergerie (€/kg de carcasse)



Bergerie

Augmentation du coût de production

Le coût de production hors travail (9,2 €/kg) augmente de 0,6 €/kg par rapport à 2016, mais il reste le plus faible comparé aux groupes Mixte et Herbe, de même que le coût de production total. C'est surtout sur la rémunération des facteurs de production (travail, foncier, capital) que le groupe Bergerie est le plus performant. A contrario, ce groupe est logiquement le moins économe en matière d'achats d'aliments comme d'approvisionnement des surfaces.

Peu d'aides dans le produit

Le produit moyen, à 11,2 €/kg, est supérieur de 0,3 €/kg par rapport à l'année précédente. Il est également inférieur à celui des groupes Mixte et Herbe, de respectivement de 1,7 et 3,7 €/kg. Cette différence observée s'explique principalement par le différentiel des aides au kg de carcasse (3,7 €/kg contre respectivement 4,9 et 8,7 €/kg). La rémunération permise au kg de carcasse est donc logiquement la plus faible des 3 groupes (2,0 €/kg de carcasse).

1,4 SMIC par UMO

Malgré une productivité du travail de 12,4 tonnes, la rémunération moyenne n'est que d'1,4 SMIC par UMO, soit 0,6 SMIC/UMO de moins par rapport au groupe Mixte et 0,3 SMIC/UMO par rapport au groupe Herbe. Le quart supérieur affiche néanmoins un niveau de rémunération correct (2,3 SMIC/UMO) pour une productivité de 13,5 tonnes.

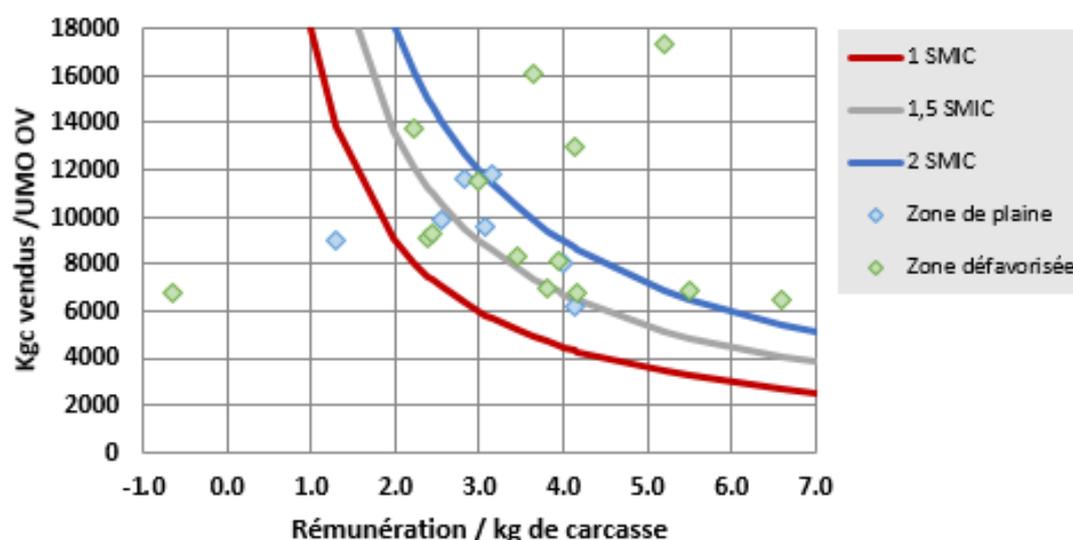


Tableau 8
Tableau de bord du groupe Mixte

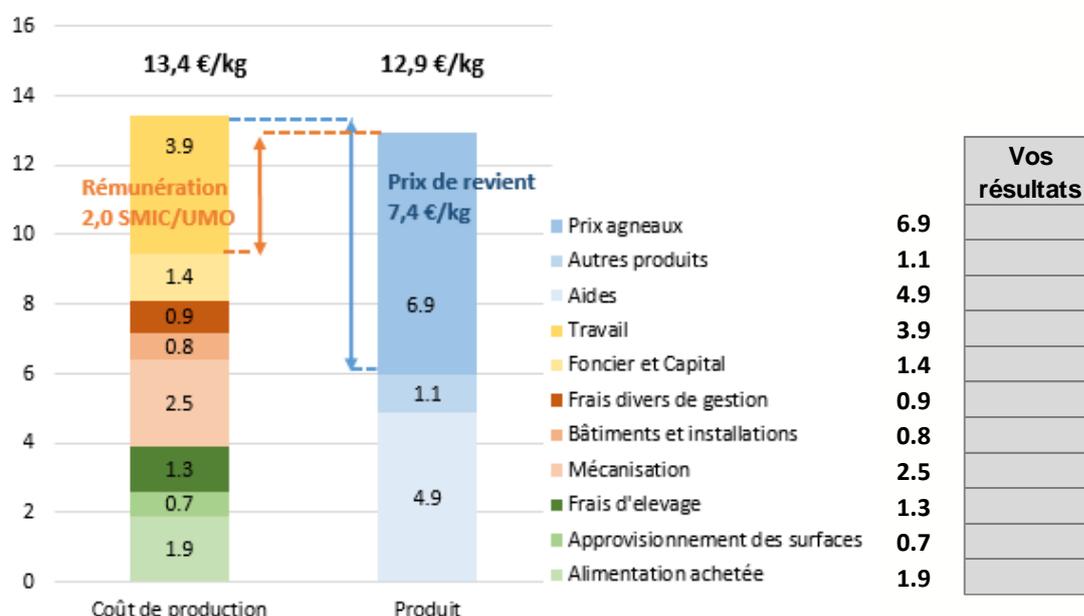
Coût de production	Mixte		2017
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	21	-	
Produit de l'atelier (€/kgc)	12,9	12,9	
Coût de production hors travail (€/kgc)	9,6	8,4	
Rémunération permise (€/kgc)	3,3	4,5	
Productivité de la main-d'oeuvre (kgc/UMO OV)	10 400	12 700	
Rémunération permise (SMIC/UMO OV exploitant)	2,0	3,4	

(* tri sur la rémunération permise par UMO exploitant)

Graph 4
Rémunération et productivité du total de la main-d'oeuvre OV du groupe Mixte



Graph 5
Coût de production et Produit de l'atelier du groupe Mixte (€/kg de carcasse)



Mixte

Des pratiques intermédiaires, comme le coût de production

A 9,6 €/kg de carcasse, le coût de production moyen hors travail du groupe Mixte est intermédiaire entre ceux des groupes Bergerie et Herbe, et est supérieur de 0,8 €/kg à celui de l'année précédente. Avec des lactations à l'herbe mais tout l'engraissement des agneaux en bergerie, les achats d'aliments représentent un poste important, avec 1,9 €/kg de carcasse. On retrouve pour l'année 2017 une légère augmentation du montant des aides, qui représentent ici 4,9 €/kg (contre 4,2 €/kg en 2016). De ce fait, le produit/kg de carcasse est légèrement supérieur à celui du groupe Bergerie, à 12,9 €/kg. Par ailleurs, les moyennes par poste de coût (aliments achetés, etc., à l'exception du poste Travail) sont assez comparables entre les groupes Mixte et Bergerie, mais elles diffèrent de manière plus marquée avec le groupe Herbe.

Plus de 3 SMIC pour le quart supérieur

La productivité du travail de ce groupe reste inchangée par rapport à 2016 : elle dépasse 10 tonnes/UMO et même plus de 12 tonnes pour le quart supérieur. La productivité des brebis et le poids des agneaux compensent ainsi une moindre taille de cheptel, rapportée à la main-d'œuvre. A 3,3 €/kg, la rémunération moyenne par kg produit est plus élevée que celle du groupe Bergerie (2,0 €/kg), mais nettement inférieure à celle du groupe Herbe (4,3 €/kg). En revanche, cette année la rémunération moyenne est la plus élevée des trois groupes, à 2 SMIC/UMO. Le quart supérieur atteint ainsi 3,4 SMIC/UMO, grâce à une bonne productivité du travail et à une bonne maîtrise du coût hors travail, inférieur de 1,2 € par rapport à la moyenne du groupe.

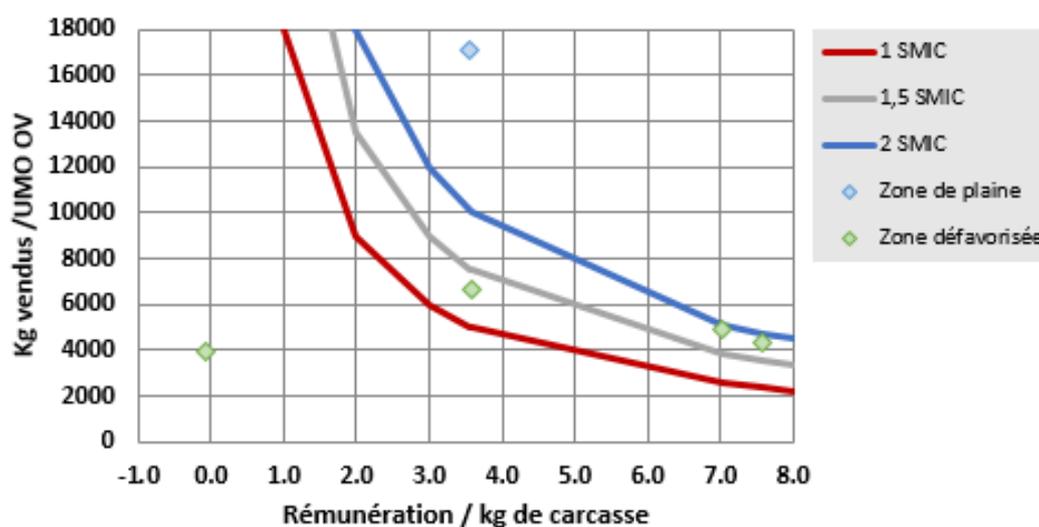


Tableau 9
Tableau de bord du groupe Herbe

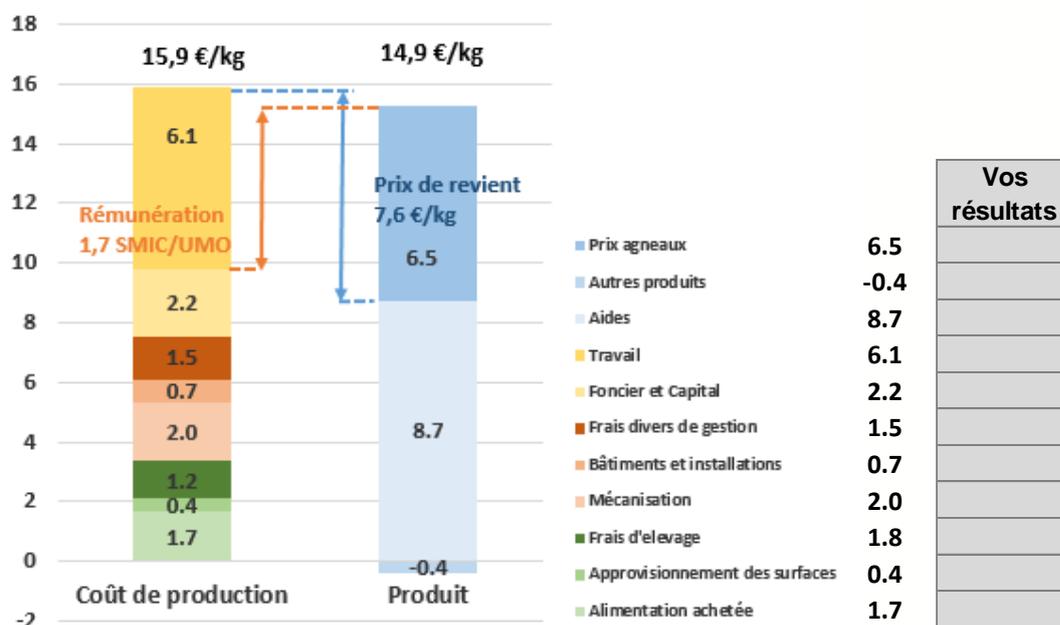
Coût de production	Herbe		2017
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	5	-	
Produit de l'atelier (€/kgc)	14,9	14,0	
Coût de production hors travail (€/kgc)	10,5	8,7	
Rémunération permise (€/kgc)	4,3	5,3	
Productivité de la main-d'oeuvre (kgc/UMO OV)	9 500	7 800	
Rémunération permise (SMIC/UMO OV exploitant)	1,7	2,7	

(* tri sur la rémunération permise par UMO exploitant)

Graphe 6
Rémunération et productivité du total de la main-d'oeuvre OV du groupe Herbe



Graphe 7
Coût de production et Produit de l'atelier du groupe Herbe (€/kg de carcasse)



Herbe

Une rémunération intermédiaire malgré une moindre productivité du travail

En 2017, le groupe Herbe est composé de seulement 5 élevages, il obtient une rémunération moyenne de plus de 1,7 SMIC/UMO, avec néanmoins une grande variabilité, de 0 à 3,6 SMIC/UMO ! Majoritairement localisés en zone à faible potentiel, la productivité de ces systèmes reste la plus faible des 3 groupes : 7,7 tonnes/UMO contre 10,1 pour le groupe Mixte et 11,4 pour le groupe Bergerie. Cette plus faible productivité de la main-d'œuvre s'explique notamment par la moindre productivité numérique des brebis (0,93 agneau produit), par une part d'agneaux vendus en maigre, et des agneaux finis un peu plus légers (18,5 kg de carcasse).

Plus de complémentation pour finir les agneaux à l'herbe

Le groupe Herbe est le plus économe sur le plan alimentaire, avec 1,7 €/kg d'achats d'aliments et 0,4 €/kg d'approvisionnement des surfaces (semences, engrais, etc.). Même si la plupart des agneaux conduits à l'herbe sont complétement au pâturage avec un nourrisseur, les derniers sont abattus tardivement, vers l'âge d'un an. A 2 €/kg, le poste mécanisation est le plus faible des trois groupes : la surface plus importante permet de diluer les charges et la moindre intensification permet de limiter le recours au matériel, notamment pour la constitution des stocks. Les conditions climatiques incitent de plus en plus d'éleveurs à vendre « en maigre » (vente en vif vers 25 à 28 kg), notamment parmi ceux ne pratiquant que des agnelages de saison, d'où un prix moyen à peine supérieur à 6 €/kg carcasse.

Rapportées au kg produit, des aides qui sont plus élevés que le prix de vente

Bien que le coût de production soit le plus élevé des trois groupes, à 15,9 €/kg en moyenne, il est contre balancé par le niveau du produit, lié notamment à des aides dont le montant total rapporté au kg produit est supérieur au prix du kg d'agneau : 8,7 €/kg de carcasse, contre 4,9 €/kg pour le groupe Mixte et 3,7 pour le groupe Bergerie.



ANNEXES

Tableau 10

Structures, système fourrager et résultats économiques globaux par combinaison de productions

Structure	Systèmes spécialisés			Systèmes Ovins-Cultures		Systèmes Ovins-Bovins viande	
	Fourragers	Herbagers	Herbagers	Fourragers	Herbagers	Fourragers	Herbagers
	Bassin Ouest	Bassin Ouest	Bassin Est				
Nombre d'exploitations	5	9	6	4	6	5	5
Main-d'œuvre en UMO	1.6	1.3	1.3	1.5	1.5	1.8	2.1
SAU	74	83	122	130	167	157	174
% Herbe	65%	86%	89%	37%	51%	64%	76%
brebis	615	512	716	668	564	421	498
Vaches allaitantes	0	0	0	0	0	83	60
% UGB OV	100%	100%	100%	100%	100%	29%	47%

Système fourrager							
Chargement en UGB/ha SFP	2.1	1.0	1.0	1.8	1.0	1.8	1.2
Chargement en brebis/ha SFPO	12.9	7.3	6.9	12.2	6.9	11.4	7.0
% maïs dans la SFP	3%	0%	0%	6%	0%	16%	4%
N minéral/ha Surface en Herbe	8	14	26	49	23	64	20
Fourrages en TMS/UGB	1.9	1.6	0.9	1.7	1.6	2.2	2.3
Kg MS/brebis	290	231	137	263	239	220	254

Economie globale							
Produit Brut Total/UMO	143 050	110 460	113 730	168 500	144 830	160 080	121 290
% aides sur PBT	26%	34%	50%	24%	35%	25%	41%
Excédent Brut d'Exploitation /UMO	45 820	32 870	43 090	49 810	49 460	71 670	43 170
Charges de Mécanisation en €/ha	580	312	214	530	285	389	291
% annuités /EBE	57%	50%	27%	41%	51%	46%	49%
Revenu Disponible/UMO	19 100	16 190	32 480	30 190	24 300	37 020	21 890

Tableau 11

Résultats de l'atelier par combinaison de productions

Structure	Systèmes spécialisés			Systèmes Ovins-Cultures		Systèmes Ovins-Bovins viande	
	Fourragers	Herbagers	Herbagers	Fourragers	Herbagers	Fourragers	Herbagers
	Bassin Ouest	Bassin Ouest	Bassin Est				
Nombre d'exploitations	5	9	6	4	6	5	5
Brebis	615	512	716	668	564	421	498
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1.25	1.24	1.24	1.02	1.08	0.58	1.12
brebis /UMO OV	507	429	580	646	561	716	485

Reproduction							
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	39%	38%	24%	47%	39%	39%	31%
Taux de mise bas	104	90	84	103	93	88	94
Taux de prolificité OV	196	183	136	173	150	170	143
Taux de mortalité OV	21	17	16	18	22	15	20
Taux de productivité numérique	162	135	97	144	109	129	109

Alimentation							
brebis /ha SFPO	12.9	7.3	6.9	12.2	6.9	11.4	7.0
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	290	231	137	263	239	220	254
Concentré total (kg/brebis)	274	199	150	240	214	208	152
Concentré total en kg/kg carcasse produit	9.0	8.1	7.9	9.1	10.7	9.1	7.7
% concentré prélevé	54%	36%	28%	58%	55%	58%	42%

Commercialisation							
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	19.3	19.0	18.2	19.2	18.4	18.6	18.7
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	7.32	7.04	6.54	6.66	6.45	6.91	6.54

Economie de l'atelier (€/brebis)							
Produit Brut	240	206	135	195	161	186	161
Charges Opérationnelles	112	89	53	87	68	72	76
dont Charges d'Alimentation Directe	63	49	36	56	45	44	42
dont Charges Surface Fourragère	9	13	5	10	7	11	12
dont Frais vétérinaires	7	9	7	8	7	6	9
dont autres Frais d'Elevage	32	18	6	14	9	10	13
Marge Brute	128	117	81	108	93	114	85

Tableau 12

Coût de production par combinaison de productions (€/kg de carcasse)

	Systèmes spécialisés			Systèmes Ovins-Cultures		Systèmes Ovins-Bovins viande	
	Fourragers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est	Fourragers	Herbagers	Fourragers	Herbagers
Nombre d'exploitations	5	9	6	4	6	5	5
Coût de production	11.6	13.9	15.4	11.0	15.3	9.2	15.6
Alimentation achetée	1.7	2.0	2.2	1.9	1.9	1.4	1.9
Approvisionnement des surfaces	0.7	0.5	0.5	0.7	1.0	0.8	1.0
Frais d'élevage	1.6	1.4	1.1	1.0	1.1	0.8	1.5
Mécanisation	2.3	2.5	2.2	2.5	2.9	1.7	2.8
Bâtiments et installations	0.9	0.9	0.7	0.6	0.8	0.5	0.7
Frais divers de gestion	0.8	0.9	1.3	0.7	1.2	0.7	1.2
Foncier et Capital	0.8	1.3	2.0	0.9	2.0	1.0	1.8
Travail	2.8	4.5	5.5	2.7	4.5	2.4	4.7
Produit de l'atelier	10.8	12.3	15.0	10.5	14.8	10.5	13.2
Prix agneaux	7.3	7.0	6.5	6.7	6.4	6.9	6.5
Autres produits	0.4	1.0	0.2	0.7	1.5	0.7	0.8
Aides	3.0	4.2	8.3	3.1	6.9	2.9	5.9
Prix de revient pour 2 SMIC	8.1	8.7	7.0	7.2	7.0	5.6	8.9
Rémunération permise (€/kgc)	2.0	2.6	4.9	2.1	4.0	3.6	1.6
Productivité de la main-d'œuvre (kgc/UMO)	13 700	8 800	7 900	14 000	8 500	15 000	7 700
Rémunération permise (SMIC/UMO)	1.5	1.2	1.9	1.6	1.7	3.8	1.0

Tableau 13
Résultats par type d'atelier

Structure	Bergerie	Mixte	Herbe
Nombre d'exploitations	14	22	6
Brebis	514	586	557
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,0	1,1	1,1
brebis /UMO OV	549	553	516

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	50%	33%	10%
Taux de mise bas	96	94	82
Taux de prolificité	177	165	136
Taux de mortalité	20	18	19
Taux de productivité numérique	136	128	93

Alimentation			
brebis /ha SFPO	9,6	8,9	7,1
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	270	224	165
Concentré total (kg/brebis)	241	200	112
Concentré total en kg/kg carcasse produit	9,9	8,5	7,4
% concentré prélevé	52%	45%	26%

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	19,0	18,8	18,5
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,71	6,94	6,75

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	200	187	126
Charges Opérationnelles	94	79	52
dont Charges d'Alimentation Directe	56	47	29
dont Charges Surface Fourragère	13	8	4
dont Frais vétérinaires	8	7	6
dont autres Frais d'Élevage	16	16	13
Marge Brute	106	108	74

Tableau 14

Coûts de production par type d'atelier (€/kg de carcasse)

	Bergerie	Mixte	Herbe
Nombre d'exploitations	16	21	5
Coût de production	12.4	13.4	15.9
Alimentation achetée	1.9	1.9	1.7
Approvisionnement des surfaces	0.8	0.7	0.4
Frais d'élevage	1.2	1.3	1.2
Mécanisation	2.4	2.5	2.0
Bâtiments et installations	0.6	0.8	0.7
Frais divers de gestion	0.9	0.9	1.5
Foncier et Capital	1.2	1.4	2.2
Travail	3.3	3.9	6.1
Produit de l'atelier	11.2	12.9	14.9
Prix agneaux	6.7	6.9	6.5
Autres produits	0.8	1.1	-0.4
Aides	3.7	4.9	8.7
Prix de revient pour 1,5 SMIC	7.9	7.4	7.6
Rémunération permise (€/kgc)	2.0	3.3	4.3
Productivité de la main-d'œuvre (kgc/UMO)	11 400	10 100	7 700
Rémunération permise (SMIC/UMO)	1.4	2.0	1.7

LEXIQUE

Concentré total : y compris celui distribué aux agneaux

Coût de production : y compris les charges supplétives (fermage calculé pour les terres en propriété, rémunération des capitaux propres et de la main-d'œuvre des exploitants, sur la base d'1,5 SMIC/UMO). Les cultures autoconsommées sont prises à un prix de revient.

EBE : Excédent Brut d'Exploitation

Fourrages en TMS/UGB ou kg MS/brebis : fourrages stockés et distribués, en tonne ou kg de matière sèche.

ICHN : Indemnités Compensatoires de Handicap Naturel

MAEC : Mesure agri-environnementale et climatique

Marge et Produit bruts par brebis : y compris les produits et charges de la SFPO, et cultures autoconsommées prises à un prix de cession.

Prix de revient : coût de production moins les aides et les autres produits de l'atelier (réformes, laine, etc.).

Productivité de la main-d'œuvre : kg de carcasse d'agneau vendus par UMO OV, corrigés de la variation d'inventaire et des achats.

Rémunération permise : produit de l'atelier moins le coût de production hors rémunération du travail des exploitants.

SAU : Surface Agricole Utile

SFP : Surface fourragère Principale

SFPO : SFP consacrée à l'atelier ovin

Taux de mise bas : nombre de mises bas rapporté à l'effectif destiné à la reproduction, y compris les agnelles de plus de 6 mois

Taux de mortalité : nombre d'agneaux morts (y compris les avortons et morts-nés) rapporté au total des agneaux nés.

Taux de productivité numérique par brebis : agneaux vendus ou conservés pour le renouvellement interne, corrigés de la variation d'inventaire, rapportés à l'effectif moyen de brebis, y compris les agnelles de plus de 6 mois.

Taux de prolificité : total des agneaux nés (y compris les avortons et morts-nés) rapporté au nombre de mises bas

% UGB OV : part des UGB ovines dans le total du cheptel

UMO : unité de main-d'œuvre. Le produit brut total est rapporté au total des UMO. L'EBE et le Revenu disponible sont rapportés aux UMO exploitants.

UMO OV : UMO consacrées à l'atelier ovin, calculées selon les coefficients utilisés dans la méthode Coût de production (y compris cultures utilisées pour l'atelier ovin).

POUR ALLER PLUS LOIN

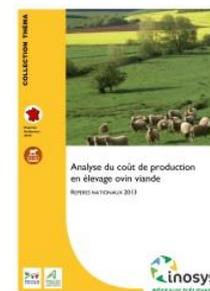
Publications régionales :

- Systèmes ovins de l'Ouest : dossier de cas-types, actualisés en conjoncture 2017 (mars 2018)
- Elevage ovin : concilier production et environnement (décembre 2017)
- Synthèse appui technique 2016 en Nouvelle-Aquitaine (juin 2018)
- Créer un atelier ovin viande en Poitou-Charentes (juillet 2014)
- Créer un atelier ovin viande en Pays de la Loire (juillet 2014)
- Créer un atelier ovin viande en Bretagne (juillet 2014)



Publication nationales :

- Facteurs de résilience des systèmes ovins viande (juin 2017)
- Analyse du coût de production en élevage ovin viande (septembre 2014)
- Economie de l'élevage – Dossier annuel Ovins – Année 2017 et perspectives 2018 : L'élevage ovin, facteur de résilience (avril 2017)



CONTACTS :

Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes
Vincent Bellet - Tél. : 05 49 44 74 94
vincent.bellet@idele.fr

Charente

Nathalie Augas

nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Deux-Sèvres

Gérard Hoppenreys

gerard.hoppenreys@deux-sevres.chambagri.fr

Vienne

Béatrice Griffault

beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr

Loire-Atlantique et Maine-et-Loire

Laurent Fichet

laurent.fichet@pl.chambagri.fr

Mayenne et Sarthe

Maurane Beaumont

maurane.beaumont@pl.chambagri.fr

Vendée

Stéphane Migné

stephane.migne@pl.chambagri.fr

Bretagne

Alain Gouédard

alain.gouedard@bretagne.chambagri.fr

RESULTATS 2017 DES EXPLOITATIONS OVINS VIANDE DE L'OUEST

SYNTHESE REGIONALE INOSYS-RESEAU D'ELEVAGE – POITOU-CHARENTES, PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE

Cette synthèse présente les résultats techniques et économiques de la campagne 2017 de 43 fermes de références ovines du dispositif INOSYS-Réseaux d'Élevage. Ces résultats sont présentés selon une double entrée : par combinaison de productions (résultats économiques globaux) et par type d'atelier (résultats techniques et coût de production).

Du bassin Montmorillonnais/Confolentais vers la Bretagne, les systèmes présentent globalement une intensification croissante, en matière de reproduction comme d'alimentation. Dans un contexte où les aléas climatiques et sanitaires rendent de plus en plus délicate la finition des agneaux à l'herbe, l'analyse du coût de production montre cette année un avantage à la conduite intermédiaire où tous les agneaux sont finis en bergerie, même si les lactations de printemps se font au pâturage. Ce groupe est le seul à atteindre une rémunération moyenne de 2 SMIC/UMO, devant les groupes Herbe (1,7 SMIC) et Bergerie (1,4 SMIC).

Pour les Ovins-Cultures et Ovins-Bovins ce sont les groupes Fourragers, plus intensifs, qui dégagent les meilleurs revenus disponibles, respectivement 37 K€ et 30 K€ par UMO. En revanche pour les Spécialisés seuls les Herbagers du bassin Est dépassent le seuil de 30 K€/UMO, les deux autres groupes n'atteignant pas 20 K€/UMO.

Décembre 2018

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr

ISSN : 2427-2841

Référence idele : 00 18 502 040



Inosys-Réseaux d'Élevage est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire français, qui associe près de 1500 éleveurs et 240 ingénieurs des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Élevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevages herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'élevage constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) dans le cadre du PNDAR et des PRDAR. Il fait également l'objet d'un soutien financier national complémentaire de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE).

D'autres sources de financement peuvent être mobilisées au plan régional pour la conduite de projets spécifiques.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

